

## Ecole maternelle en centre-ville : le projet et la concertation avancent

Lettre n°2



**D**ans le cadre de la concertation voulue par la municipalité, le groupe de travail sur le projet d'école maternelle en centre-ville s'est réuni le 13 janvier dernier. Il a regroupé une délégation de parents d'élèves, des techniciens des services, des élus et deux experts consultants : un architecte programmiste et le cabinet Ascode, chargé de l'étude de circulation sur la ville.

### Rappel

Pour supprimer à terme les structures en préfabriqué et répondre aux besoins futurs de scolarisation des nouveaux enfants en centre-ville, la municipalité a proposé la création d'une école maternelle de 8 classes située sur le site des anciens ateliers municipaux et de l'actuelle école des Tilleuls, rue Eugène Bourdillon.

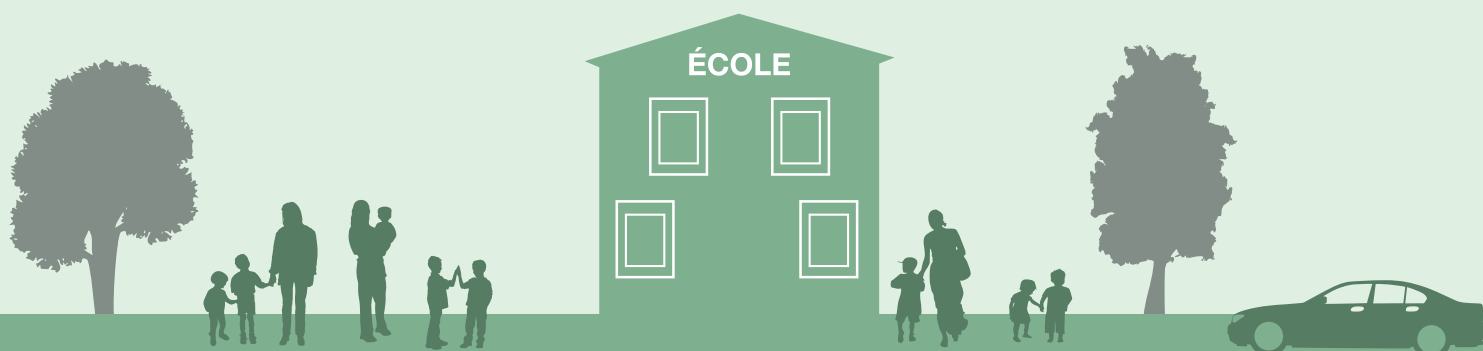
Suite au travail préparatoire amorcé avec l'ensemble de la communauté éducative, certains parents ont jugé préférable la construction d'une école de 10 classes, composée de 4 classes maternelles et de 6 classes élémentaires. Afin de prendre en compte cette proposition, et parce que le projet s'inscrit dans une démarche de réflexion continue avec l'ensemble des Vernolitaïns et plus particulièrement avec les familles du quartier du centre-ville, l'équipe municipale s'est donné un délai d'un mois pour mener une étude et évaluer cette proposition alternative.

Voici les principaux points qui ressortent de cette étude que nous avons présentée ce mois-ci aux parents lors d'une réunion d'étape.

### L'aspect constructif du projet alternatif proposé.

Conformément aux engagements pris par l'équipe municipale, le projet alternatif, soumis par les parents d'élèves, a été étudié par un architecte programmiste qui en a redessiné les plans. Les 10 classes pourraient tenir sur le site. Toutefois, cette proposition entraînerait un accroissement de surface de 380 m<sup>2</sup>, ce qui induit un surcoût estimé à 1,2 millions, soit 38 % de plus que le coût du projet initial de la mairie.

Vous l'aurez compris, s'il présente des intérêts pour les familles qui ont des enfants d'âge maternel et élémentaire, la municipalité ne peut se permettre de retenir ce projet qui menacerait l'équilibre du budget communal et les nombreux autres projets de la ville, particulièrement dans ce contexte de crise nationale. C'est pourquoi nous avons décidé de poursuivre le projet de construction d'une école maternelle de 8 classes sur le site des Tilleuls et des anciens ateliers municipaux.



# La mairie vous informe

## Sur la question de la circulation et de la sécurisation du site aux voitures.

Mandaté par la mairie pour réaliser un nouveau plan de circulation sur la ville, le cabinet Ascode a concentré son étude sur les problématiques relatives à l'accessibilité du site de la future école pour répondre aux craintes des parents, en matière de sécurité notamment. Les premiers résultats ont été présentés au groupe de travail. Deux scénarios émergent et doivent être approfondis. Tous deux s'attacheront à prendre en compte les modalités de fonctionnement de l'école (horaires d'ouverture et de sortie de classes notamment).

Dès à présent, nous pouvons affirmer que le projet de création d'un parking de 50 places sur le site actuel de l'annexe du Clos-des-Vignes devrait régler le problème du stationnement. Afin d'étudier les flux de circulation, un questionnaire sera proposé aux parents d'élèves pour connaître les modes et horaires de leurs déplacements pour se rendre à l'école. Ce questionnaire servira à affiner l'étude et les propositions du cabinet Ascode. Enfin, la sécurisation des accès piétonniers est en réflexion. C'est un aspect très important pour lequel nous souhaitons apporter toutes les garanties.

## Les aspects pédagogiques

Après concertation avec la mairie, l'inspectrice de circonscription recevra les fédérations des parents d'élèves qui le souhaitent pour détailler les compétences qui relèvent de l'Education nationale (emploi du temps, liens entre enseignants...) et les éclairer sur les aspects pédagogiques du projet qui ne sont pas du ressort de la Ville.

## Concertation positive

Les nombreux échanges qui ont jalonné la mise en œuvre de ce projet, avec l'ensemble des acteurs et partenaires éducatifs, ont permis de l'améliorer. Le groupe de travail, composé notamment des parents d'élèves réunis le 13 janvier, s'est révélé particulièrement constructif. La municipalité entend poursuivre cette démarche de concertation et reste à l'écoute des attentes et propositions.

## Prochaine étape

Dans les jours qui viennent, le jury de concours se réunira pour étudier très attentivement les propositions des architectes. Le choix final sera dicté par de nombreux critères fonctionnels qui tiendront compte des remarques des enseignants et des parents d'élèves. Nous serons bien sûr attentifs à ce que le projet s'intègre harmonieusement à l'architecture de notre cœur de ville. Nous allons poursuivre la démarche de concertation et ne manquerons pas de vous présenter le projet retenu.

**Marie-Hélène Lopez Jollivet**  
Maire de Vernouillet

